

L'Institut des politiques publiques (IPP) a été créé en mars 2012 pour promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques dans divers champs : la fiscalité, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'aménagement du territoire et les politiques sectorielles.

Les travaux qu'il conduit, en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie et notamment des outils de micro-simulation, visent à la fois à développer la recherche scientifique dans le domaine des politiques publiques et à favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public. Ainsi, les études et évaluations qu'il mène pour le compte d'entreprises et d'administrations françaises ou étrangères sont rendues publiques.

L'IPP est adossé à PSE-École d'Économie de Paris et au Centre de Recherche en Économie et Statistique (CREST). Il recrute des économistes pour travailler sur les différents projets conduits et développés à l'Institut sur les politiques publiques.

Activités :

Les économistes mènent des activités de recherche et d'expertise. Ils sont mobilisés pour participer aux travaux de l'IPP, de la micro-simulation à l'analyse économétrique, de l'analyse de dispositifs de politiques publiques à l'évaluation de réformes, le tout passant par la rédaction de rapports de recherche ou de notes pour le grand public. Ils contribuent à la promotion de l'IPP et de ses travaux en participant, notamment à la présentation des résultats de l'IPP lors de séminaires de recherche ou lors de conférences de presse. Ils sont également associés au développement de l'Institut et collaborent à la réponse à des appels à projets ou à des appels d'offres.

Les travaux réalisés à l'IPP font l'objet non seulement de publication à destination du grand public mais aussi de publications universitaires et, à ce titre, les économistes recrutés à l'IPP ont vocation à travailler avec les chercheurs de l'École d'économie de Paris et du Crest affiliés à l'IPP.

Profils requis :

Il ou elle doit être titulaire d'un master ou d'un doctorat en économie. Le mémoire ou la thèse aura été consacré à un sujet relevant des thématiques de l'IPP (fiscalité, emploi, santé, retraites, etc.), avec une dominante empirique forte. Une parfaite maîtrise des outils statistiques et économétriques est exigée. Un intérêt marqué pour le système socio-fiscal et les politiques publiques seront plus qu'apprécié.

Par ailleurs, il ou elle doit posséder de très bonnes qualités d'organisation et de communication. Une excellente maîtrise des langues française et anglaise ainsi que de solides qualités rédactionnelles sont également requises.

Date de début : septembre 2017

Rémunération : de 2200 à 4500 euros brut mensuel selon le profil de l'économiste et son expérience.

Lieu : Les locaux de l'IPP sont situés sur le Campus Jourdan, 48 boulevard Jourdan, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris.

Processus de recrutement :

Merci d'envoyer vos candidatures (lettre de motivation et CV) par mail à recrutement@ipp.eu et en précisant la date à laquelle vous seriez disponible pour commencer.

- Date limite d'envoi des candidatures : 15 avril
- Dates approximatives des entretiens : fin avril